



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L' AISNE

Laon, le 29 mai 2015

Communiqué de presse

Assises départementales de la jeunesse dans l'Aisne

vendredi 5 juin à 9 heures à la Maison des arts et loisirs de Laon

en présence de M. Raymond Le Deun, préfet de l'Aisne et M. Antoine Lefèvre, sénateur-maire de Laon

Ce vendredi 5 juin, se tiendront les premières Assises départementales de la jeunesse dans l'Aisne. Sous l'impulsion du Préfet de l'Aisne, cette journée est organisée par la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) de l'Aisne.

En effet, depuis 2012, le Gouvernement a fait de la jeunesse la priorité de ses actions. De nombreux dispositifs ont été créés à destination des jeunes : emplois d'avenir, garantie jeunes, ou encore développement du service civique universel. Afin d'amplifier la lisibilité de ces dispositifs, un temps fort a été organisé dans l'Aisne pour permettre de placer l'engagement des jeunes au cœur des échanges.

A destination des professionnels, élus locaux et dirigeants associatifs, cette journée se déroulera en deux temps. Le premier sera consacré à des retours d'expérience et un éclairage institutionnel sur les dispositifs déployés pour les jeunes. Le second sera l'occasion d'une réflexion partagée autour du modèle associatif de l'engagement, des nouveaux médias et du service civique à visée des jeunes. L'objectif est d'évoquer les valeurs motrices de l'engagement et faire progresser la coordination des actions au niveau tant local que national.

Les jeunes axonais, ancrés dans un territoire rural ou dans les périphéries urbaines, ont besoin d'être plus largement informés, guidés et accompagnés vers les nombreux services et dispositifs publics qui leur sont dédiés, auxquels l'Etat consacre des moyens considérables, et qui méritent d'être plus connus. C'est pourquoi, cette journée doit permettre de faire circuler l'information concernant ces jeunes, d'échanger sur les pratiques et de faire progresser la réflexion des professionnels qui les accompagnent.

La journée se déroulera selon le programme suivant :

- 9 h 15 : Allocution de M. Antoine Lefèvre, sénateur-maire de Laon
- 9 h 30 : Ouverture officielle des Assises par M. Raymond Le Deun, préfet de l'Aisne
- 10 h 00 : Intervention de Mme Chantal de Linares, sociologue de la jeunesse, ancienne chargée d'études et de recherche à l'INJEP sur le thème : « l'engagement : un concept qui parle aux jeunes ? »
- 10 h 30 : Données de cadrage sur le profil des jeunes axonais, portant sur la démographie, la formation, l'emploi, le niveau de vie et la pauvreté, le logement ainsi que la santé
- 10 h 45 : Témoignages d'actions menées par des acteurs locaux de la jeunesse
- 13 h 00 : Pause déjeuner
- 14 h 00 : Ateliers et échanges,
Atelier 1 – Les nouveaux médias favorisent-ils l'engagement des jeunes ?
Atelier 2 – Les jeunes dans les associations, le service civique : nouvelle forme de l'engagement
- 15 h 30 : Restitution en séance plénière
- 16 h 00 : Clôture des Assises départementales de la jeunesse par Mme Jeanne Vo Huu Lê, directrice départementale de la cohésion sociale.

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle

Tél : 03 23 21 82 15 – 06 07 98 05 83 – 06 85 47 34 69 - Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr

<https://www.facebook.com/prefetdelaisne> - <http://www.aisne.gouv.fr> - Twitter : @Prefet_02